



DEFI POUR LA TERRE

Guide de l'éco-conduite

5 attitudes qui roulent
pour notre planète et notre bien-être



1^{er} AU 7 AVRIL SEMAINE DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE



ÉCONOMISER L'ÉNERGIE
ET LE CARBURANT
ÇA CHANGE VITE
ÇA CHANGE VITE
ÇA CHANGE VITE

Norauto

Dans le cadre de la Semaine du Développement durable



Édito

GH. RAGUET / FNH



La planète a besoin de vous.

La Terre, cette planète magnifique, est bien plus fragile qu'on ne l'imagine, et la pression de l'homme, bien plus forte qu'elle ne peut le supporter. Les grands équilibres sont menacés et l'avenir de l'humanité est compromis. Nous savons, mais nous refusons d'agir. Le paradoxe est insupportable.

Il est grand temps que la prise de conscience se traduise dans les actes, individuels et collectifs. Le défi écologique, c'est une occasion magnifique de redonner du sens au progrès ; c'est aussi une occasion unique de consacrer deux nouvelles formes de solidarité : la solidarité avec l'ensemble des êtres vivants et la solidarité avec les générations futures. Faisons jaillir ce nouveau monde, respectueux du vivant sous toutes ses formes, et que chacun devienne l'avocat de la vie.

Notre avenir est entre nos mains, il faut réagir, et vite. Le développement durable est bel et bien une révolution culturelle qui devrait nous conduire à changer de comportement, produire et consommer différemment, afin d'assumer pleinement nos responsabilités. Réduisons notre impact écologique, la nature et l'humanité ont besoin de chacun de nous, là où il est. C'est un combat qui demande la participation de tous. Relever le Défi pour la Terre, c'est se mobiliser au quotidien.

Ce que nous mangeons, les moyens de transport que nous utilisons, la façon dont nous nous chauffons... voilà autant d'actions qui nous lient à notre environnement. Aucune action individuelle n'est dérisoire. Chaque geste compte. Essayons, le temps faisant, d'améliorer nos comportements, échangeons nos bonnes idées et nos bonnes pratiques. Multipliées à l'échelle d'un pays, elles contribueront à réduire les impacts des activités humaines sur la planète.

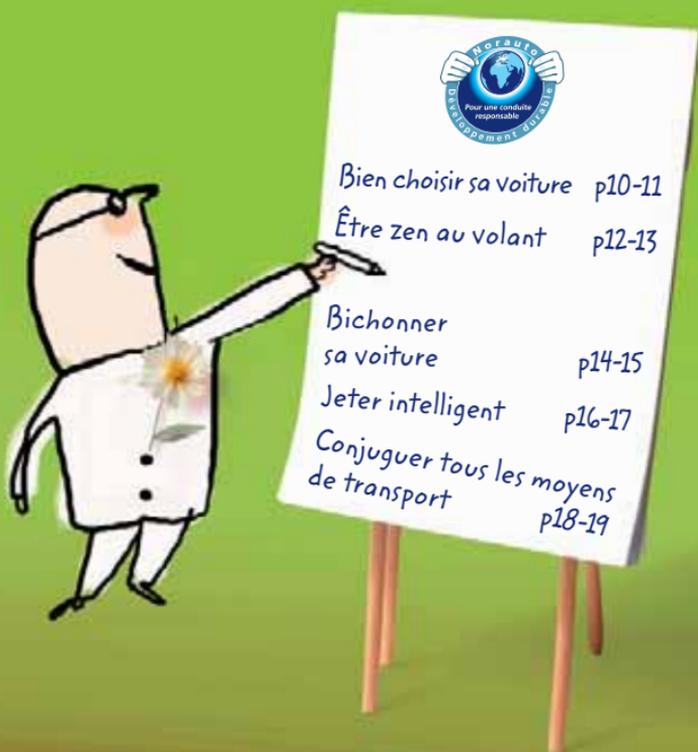
Alors faisons les bons gestes pour la planète ! Ouvrons le chemin, soyons citoyens de la Terre, les politiques et les industriels suivront.

Nicolas Hulot,
Président de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

Le changement climatique

- Une réalité p. 04 et 05
- Quelle part pour l'automobile? p. 06 à 09

5 attitudes qui roulent pour notre planète et notre bien-être



- Norauto s'engage pour une conduite responsable p. 20 et 21
- Quiz de l'éco-automobiliste averti p. 22
- Le Défi pour la Terre p. 23



Attention, pente dangereuse !

Le changement climatique : une réalité

Ouragans en série, tempêtes dévastatrices, canicules... difficile de nier l'évidence quand elle fait à ce point l'actualité.

Le changement climatique est bien là. La multiplication des phénomènes extrêmes ainsi que la hausse du niveau des températures en sont l'incidence. La désertification ou la hausse du niveau de la mer en sont les conséquences.

Jamais, en effet, on n'avait assisté à une hausse aussi spectaculaire des températures en aussi peu de temps.

La température moyenne du globe a augmenté de 0,74°C au cours du XX^e siècle (les extrapolations sérieuses menées sur les siècles précédents permettent d'affirmer que jamais, en mille ans, la température n'avait crû autant en un temps aussi court).

Le compteur climat surchauffe, l'homme émettant beaucoup de gaz à effet de serre.

Les activités humaines se sont développées aux XIX^e et XX^e siècles, produisant en peu de temps beaucoup de gaz à effet de serre. Ils s'accumulent et viennent s'additionner à ceux déjà présents à l'état naturel dans notre atmosphère.

Il est donc plus qu'urgent d'agir si nous voulons préserver l'avenir de notre planète.



Pour le bien-être
sur notre planète
prenons les bonnes directions

Pour comprendre

Contrairement aux idées reçues, il ne fait pas naturellement chaud sur notre terre.

C'est même tout le contraire puisque la température de l'univers dans lequel nous nous trouvons est de -270 °C et qu'il ne cesse de se refroidir. **Quant à la Terre, la température moyenne y serait de -18 °C et non de 15 °C sans l'effet de serre.**

C'est bien grâce à la proximité du soleil et à la présence des gaz à effet de serre - le CO_2 dioxyde de carbone, le CH_4 méthane et la vapeur d'eau - dans notre atmosphère que la vie a pu se développer sur terre et... au chaud !

Ces gaz présents à l'état naturel dans notre atmosphère favorisent l'effet de serre : la chaleur du soleil est ainsi en partie maintenue dans notre atmosphère.



On appelle gaz à effet de serre tous les gaz qui absorbent le rayonnement infrarouge : dioxyde de carbone, vapeur d'eau, méthane (CH_4), protoxyde d'azote (N_2O), ozone (O_3) et les molécules industrielles synthétisées (halocarbures).



Et dire qu'il y en a encore que le réchauffement climatique laisse de glace !



Norauto



Attention, risque de sortie de route !

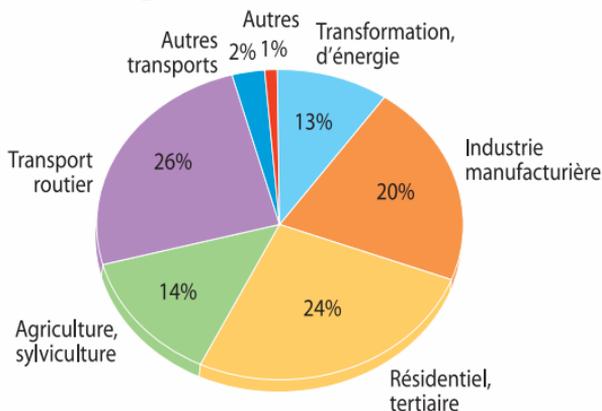


Le changement climatique : quelle part pour l'automobile ?

26%, c'est la part relative du secteur des transports dans les émissions de gaz à effet de serre en France en 2006.

Plus de 90% des émissions du secteur des transports sont liées à l'usage de la route. Le transport de marchandises représente environ 30% des émissions des transports et les véhicules particuliers plus de 55%. Entre 1973 et 2004, la part des transports dans la consommation d'énergie est passée de 20% à 32% (dont 81% pour les seuls transports routiers). Les transports absorbent à eux seuls 68% de la consommation finale énergétique de produits pétroliers.

Émission de CO₂ en France en 2006 :





Pour le bien-être
sur notre planète
prenons les bonnes directions



Un secteur en croissance.

En France, les transports de voyageurs ont augmenté de 23% depuis 1990. Sur cette même durée, l'évolution du trafic de voyageurs a augmenté de 26% pour les véhicules particuliers et de 11% pour les transports aériens intérieurs. Quant aux transports de marchandises, leur volume a augmenté de 36% en quinze ans (le transport routier représentant 80% du total).

Aujourd'hui, on compte déjà quelque 36 millions de véhicules immatriculés rien qu'en France. On comprend donc qu'à ce rythme accéléré il soit urgent d'agir.

Le clignotant
du professeur Oto Eco



Les niveaux de gaz carbonique dans l'air
n'ont jamais été aussi hauts depuis...
650 000 ans.

"Atlas de la menace climatique"
Frédéric Denhez - Éditions Autrement

Les réserves actuelles de pétrole sont
estimées à environ 1200 milliards de
barils, ce qui équivaut à une quarantaine
d'années de production.

"Le Monde Diplomatique"
Janvier 2005



Attention, risque de sortie de route !

Quelles mesures pour lutter contre la pollution automobile ?

En 2007, le Grenelle de l'Environnement a décidé de ramener en 2020 les émissions des transports à leur niveau de 1990, soit une baisse de plus de 20%. À côté du Plan Climat, il prévoit aussi des mesures pour faire changer les modes de production et de consommation, afin de faire évoluer l'offre et la demande de transport.

Et cela notamment en instaurant un système de bonus/malus lié au taux d'émission de CO₂ des véhicules. Les montants sont calculés sur la base d'un coût de la tonne de CO₂ évitée d'environ 100€. Ce qui donne :

- **Bonus à l'achat** : il concerne les véhicules émettant au plus 130 g de CO₂ par kilomètre. Le montant du bonus est compris entre 200€ et 1000€ : plus les émissions de CO₂ sont faibles, plus le bonus est élevé.
- **Malus à l'achat** : il s'applique aux véhicules émettant plus de 160 g de CO₂ par kilomètre (soit environ 25% des ventes en 2006 !). Plus le véhicule émet de CO₂, plus le malus est élevé : de 200€ à 2600€.
- **Le super-bonus** : 300€ versés pour la mise à la casse d'un véhicule de plus de 15 ans.
- **Une zone intermédiaire exonérée de bonus et de malus** : elle concerne les véhicules émettant entre 130 g et 160 g de CO₂ par kilomètre.

Classe	A+	A	B	C+	C-	D	E+	E-	F	G
Emissions CO ₂ (g / km)	≤60	≤100	de 101 à 120	de 121 à 130	de 131 à 140	de 141 à 160	de 161 à 165	de 166 à 200	de 201 à 250	> 250
Bonus(-)/malus (+) à l'achat sans mise à la casse (€)	-5000	-1000	-700	-200	0	0	+200	+750	+1600	+2600

Les autres mesures

Précédemment au Grenelle de l'Environnement, d'autres politiques ont été mises en œuvre pour développer une voiture "citoyenne" et une mobilité durable. Parmi celles-ci :

- **l'engagement au soutien de projets** de recherche **pour l'amélioration de la motorisation** des voitures,
- **le développement de nouveaux modes de transport pour les marchandises**, avec des aides aux transports combinés et la création d'autoroutes ferroviaires,
- **le développement de déplacements alternatifs** dans les grandes villes (tramway, bus au gaz naturel véhicule),
- **des campagnes de sécurité routière** et des mesures importantes concernant la vitesse au volant.



Attitude 1



Bien choisir sa voiture

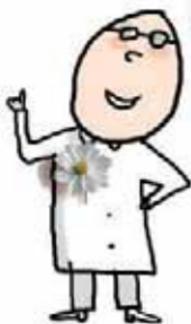
Lorsque vous achèterez votre prochaine voiture, référez-vous à l'étiquette éco-voiture (car labeling).

Le taux d'émission de CO₂ est aujourd'hui un critère essentiel dans le choix d'une voiture. Depuis 2006, chaque véhicule neuf portait déjà une étiquette mentionnant son taux d'émission de CO₂, selon 7 classes. Le Grenelle de l'Environnement, fin 2007, est allé plus loin en instaurant un système du bonus/malus selon ce taux d'émission.

Ce système incitatif permet à tout le monde d'y gagner : en choisissant un véhicule à faible émission de CO₂ vous agissez pour l'environnement, et vous bénéficiez d'un bonus de 200 à 1000€ sur votre achat.

Privilégiez donc les véhicules émettant moins de 130g de CO₂ par kilomètre et profitez-en pour adapter le modèle du véhicule à vos trajets et au nombre de personnes transportées.

En matière de véhicules propres, nous vous signalons que toute idée fumeuse sera rejetée.



En ville, un 4x4 consomme 40 % de carburant de plus, rejette plus de CO₂ et occupe plus d'espace qu'une voiture moyenne.

Essence ou diesel ?

Les nouvelles techniques comme l'injection directe donnent des économies de consommation de 30 à 40% pour le diesel et de 20% pour le moteur essence. Les diesels sont donc aujourd'hui plus économes que leur équivalent essence. Par ailleurs, les filtres à particules qui les équipent ont permis de réduire de 90% les émissions de fines particules et fumées noires. Par contre, l'essence reste beaucoup plus performante en version hybride (44% d'économie de carburant).

Certains agrocarburants permettent de réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre dans le domaine des transports. Différents textes français et européens prévoient une obligation d'incorporation dans l'essence et dans le diesel. Cependant, il convient d'être attentif au bilan écologique global des agrocarburants et d'analyser les réductions réelles d'émissions qu'ils permettent d'atteindre, tout en veillant à ne pas dégrader l'environnement. La culture d'agrocarburants peut en effet entraîner une surexploitation des sols, la pollution de l'eau, des pertes de biodiversité ou encore la destruction de forêts tropicales.

Une voiture électrique ?

C'est le véhicule le moins polluant ! Malheureusement, son usage reste limité aux petits trajets. Vous bénéficierez d'une aide de l'ADEME allant de 2000 à 3000€.

Rouler au gaz naturel véhicule (GNV) ?

Les voitures au GNV sont moins bruyantes que les diesels, elles émettent 25% de moins de gaz à effet de serre qu'un moteur essence. Pour l'instant, il existe peu de stations en France accessibles au grand public.

Rouler au gaz de pétrole liquéfié (GPL) ?

En ce qui concerne les émissions de CO₂, elles sont comparables au diesel. Par contre, le GPL émet très peu de NO_x et aucune particule.

Les véhicules équipés GPL sont à bicarburant (essence-gaz). Il faut savoir qu'ils consomment 30% d'essence en plus.

La voiture hybride : une économe.

Une berline hybride consomme en moyenne 50% de carburant en moins que son équivalent essence.

Les voitures hybrides aujourd'hui sur le marché développent une technologie qui associe électricité et essence avec des moteurs qui utilisent l'énergie électrique au démarrage, dans les côtes ou en ville, sans qu'il soit nécessaire de recharger les batteries.

Le gros avantage est une consommation faible de carburant et peu de rejets polluants. De plus, ces véhicules sont agréables à conduire et silencieux. Mais leur diffusion reste encore limitée car la demande n'est pas encore au rendez-vous en Europe, contrairement au Japon et aux États-Unis. Dans l'avenir, le mariage du diesel et de l'électricité est sans doute promis à un grand avenir.

Attitude 2



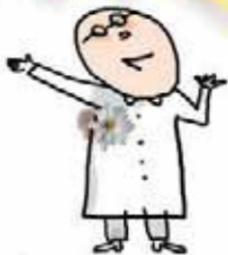
Être zen au volant

Une conduite calme : c'est excellent pour réduire l'effet de serre comme pour le porte-monnaie.

Plus vous conduisez avec des accélérations brutales, plus vous consommez d'essence et plus vous émettez de CO₂. Ne poussez pas le régime moteur, vous économiserez jusqu'à 20% de carburant.

Sur autoroute, conduisez à 120 km/h au lieu de 130 km/h : vous réduirez la consommation de plus d'un litre aux 100 km (toute réduction de 10 km/h correspond à une épargne de 10% en dépense de carburant). Par contre, en passant de 130 à 120 km/h sur autoroute, vous mettez seulement 18 minutes de plus pour faire Lyon-Paris, mais vous économiserez entre 3,5 et 4,5 litres de carburant suivant le type de véhicule.

Contribuer
à la réduction
de l'effet de serre,
moi ça me transporte.



Avec 32 millions de véhicules légers en France, si la vitesse sur autoroute était diminuée de 10 km/h, 700 000 tonnes de carburant seraient économisées, et 2 millions de tonnes de CO₂ par an.

Contribuez à la réduction des accidents et des bouchons.

Des études ont montré que les encombrements et les comportements liés à une conduite médiocre peuvent représenter jusqu'à 50% de la consommation de carburant. Équiper votre véhicule d'un système de navigation embarquée peut se révéler extrêmement efficace en termes d'économie. De même, le régulateur de vitesse est aussi utile que précieux.

*Et puis... en cas de bouchons,
utilisez les itinéraires de délestage,
différez ou anticipez vos déplacements.*

*Le coût des encombrements dans l'Union européenne
s'élève à 50 millions d'euros par an, soit 0,5% du PIB
communautaire, et d'ici 2010 le chiffre pourrait
passer à 1% du PIB.*



*Sur la route, respectez ceux que vous croisez.
Ne vous garez pas sur les emplacements réservés
aux handicapés.
Respectez les véhicules plus lents, les distances de sécurité,
les limitations de vitesse. Et bien sûr la signalisation.*



*Et surtout respectez les règles de la sécurité routière.
Chaque année, il y a encore 40 000 morts sur les routes
d'Europe et 1,4 million d'accidents représentant
un coût d'environ 200 milliards d'euros par an,
soit 2% du PIB de l'Union européenne.
Ne roulez pas avec galerie, coffre de toit,
porte-vélos à vide : vous surconsommez
(entre 10 à 20% de carburant en plus).*

*Perdez cette fausse
bonne habitude qui
consiste à faire tourner
le moteur au ralenti
pour le faire chauffer
au démarrage.*

*Roulez simplement directe-
ment à vitesse modérée
et en accélérant en douceur
sur les 5 premiers kilomètres,
faute de quoi votre sur-
consommation en ville
peut atteindre 45% sur
le premier kilomètre et
25% sur le second.
Quant à la pollution,
elle augmente elle aussi,
car les pots catalytiques
ne fonctionnent pas à froid.*

*Ne "poussez" pas non
plus les vitesses.*

*Cela entraîne une
surconsommation importante.
Et arrêtez votre moteur
lorsque vous êtes en file
d'attente (à la station-
service par exemple).*

Attitude 3



Bichonner sa voiture

Et tout d'abord, commencez par le guide d'entretien de votre véhicule.

Vous y apprendrez des tas de choses : fréquence des entretiens, niveaux, pression des pneus, qui vous permettront de veiller à ce que l'entretien soit fait en temps et en heure. Sachez qu'une voiture mal entretenue peut consommer jusqu'à 25% en plus.

Vous ne pouvez pas savoir comme il est important d'entretenir d'excellentes relations avec son moteur.



Entretien la clim :
Elle peut représenter de 5 à 25% de surconsommation selon les conditions de température, de circulation et le type de climatisation. Évitez de rouler clim en marche et vitres ouvertes (c'est un facteur aggravant) et utilisez-la lorsque c'est vraiment utile.

Le fluide frigorigène : un danger pour l'environnement.

Il n'est pas nécessaire de faire entretenir sa climatisation tant qu'elle produit du froid. L'entretien à réaliser chaque année pour des raisons de qualité de l'air dans l'habitacle est le changement du filtre à air.

Le gaz présent dans le circuit de climatisation est au moins mille fois plus réchauffant que le CO₂, il faut donc absolument le faire récupérer en fin de vie du véhicule.

Avec la clim, les bonnes habitudes sont autant de réflexes en faveur de l'environnement.

Chercher une place ombragée pour se garer, ouvrir les fenêtres pour faire circuler l'air chaud avant de redémarrer, stopper la clim dès que la température baisse, recycler l'air frais de l'habitacle par temps très chaud, faire fonctionner la clim de temps en temps l'hiver.

Rien ne remplace l'œil du spécialiste.

L'entretien fréquent et régulier n'est pas une simple formalité. À titre d'exemple, un filtre à air bouché peut vous faire consommer 10% de carburant en plus et entraîner une surémission de polluants.

Vérifiez les liquides.

Liquide de frein et de direction assistée, liquide de refroidissement, liquide de lave-glace : prenez l'habitude de vérifier les indicateurs. Soyez vigilant aux fuites éventuelles et aux traces que vous pourriez laisser sur le sol.

Vérifiez l'état et la pression de vos pneus régulièrement.

Pour moins de consommation et plus de sécurité, car un pneu sous-gonflé (-0,5 bar), c'est du carburant consommé en plus (2,5%) et une mauvaise tenue de route, sans compter les risques d'éclatement. Pensez à contrôler la roue de secours lors des opérations d'entretien.

Évitez les bornes de batterie oxydées : elles nuisent au bon démarrage. Vérifiez leur état de temps à autre et nettoyez-les si nécessaire.

Attitude 4



Jeter intelligent

Ayez de la suite dans les idées : pensez à ce que deviennent les déchets automobiles.

Vous réalisez vous-même certaines opérations d'entretien : déposez vos huiles usagées et batteries chez un professionnel qui les acheminera vers les filières de recyclage.

De même, confiez l'entretien de votre véhicule à des mains expertes : les déchets liés à l'entretien sont pour certains toxiques et extrêmement polluants et doivent être acheminés vers les filières de recyclage appropriées. Pour les pneus, soyez tout aussi vigilant. N'abandonnez pas vos pneus dans la nature, vous encourez aujourd'hui une amende de 460€.

Des chiffres impressionnants
Chaque année, l'utilisation de l'automobile génère en France

- 30 millions de pneus usagés
- 200 000 tonnes de pneus recyclées.
- 40 000 tonnes de solvants traitées.
- 7 millions de batteries recyclées, soit 90% des batteries.
- 85% des huiles de vidange sont valorisées

Près de 105 millions de tonnes de déchets seraient générées chaque année par les activités liées à la maintenance automobile.

"Décision Atelier" Mars 2006

**1 tonne de plastique recyclé =
entre 600 et 800 kg
de pétrole brut économisé**

Je vous invite
à pratiquer
le recyclage intégral,
c'est excellent pour la santé.



Filtres, huiles usagées, batteries, pneus : que deviennent-ils chez Norauto ?

Recyclage des huiles et de leurs emballages lors des vidanges :

Traitement des huiles usagées afin qu'elles soient valorisées ou régénérées.

Récupération des fûts métalliques et des bidons en plastique qui seront broyés puis brûlés pour produire de l'énergie.

Recyclage intégral des filtres : Séparation des trois éléments pour le recyclage :

Les parties métalliques seront fondues pour être réutilisées, les parties en papier seront incinérées avec valorisation d'énergie, l'huile sera valorisée ou régénérée.

Recyclage du liquide de refroidissement :

Traitement du liquide de refroidissement usagé afin qu'il soit régénéré pour faire du liquide de refroidissement neuf.

Recyclage intégral des pneus :

Une partie des pneus usagés est valorisée (rechapée ou exportée), l'autre partie est soit brûlée en tant que combustible de substitution en cimenterie (valorisation énergétique) soit broyée en poudrette (valorisation de la matière).

Recyclage des batteries :

Récupération des composants pour recyclage du plomb pour la fabrication d'autres batteries, neutralisation de l'acide, valorisation du plastique dans l'industrie automobile.

Favoriser la conception d'une éco-voiture et le développement du recyclage.

Une directive européenne impose aux constructeurs de prendre en compte des critères environnementaux. Certains spécialistes de l'entretien automobile ont adopté la même démarche.

Côté constructeur, il s'agit de concevoir des voitures recyclables pour assurer le développement d'une filière de traitement des épaves automobiles.

Côté entretien, il s'agit de collecter et d'acheminer les déchets liés aux opérations d'entretien vers les filières appropriées.

ée

és



Attitude 5



Conjuguer tous les moyens de transport

Se déplacer à pied, à vélo, en bus, en voiture... apprenons à utiliser les moyens de transport en fonction de nos vrais besoins et à économiser nos énergies. 20% des déplacements en voiture ne dépassent pas...1 kilomètre !

C'est dire si les quelque 70% d'urbains français que nous sommes ont pris de bonnes habitudes ! Or la surconsommation se produit bien lors du premier kilomètre. Et c'est aussi à ce moment-là que l'usure du moteur et les rejets de gaz polluants sont les plus importants. Réfléchissons à deux fois avant de prendre notre voiture : il y a le vélo, les transports en commun et nos jambes !

Changer nos habitudes

Nous pourrions réduire les gaz d'échappement de 30 tonnes si, pendant six mois, nous délaissions tous la voiture pour nos déplacements courts.

Aujourd'hui, le temps de transport quotidien par Français est de 55 minutes (enquête INSEE 1999). Les trajets domicile-travail en représentent moins de la moitié. Le nombre moyen de déplacements quotidiens par personne est peu supérieur à 3 : 2 se font en voiture, 0,75 à pied et 0,1 en deux-roues (source Francoscopie).

***Sur le premier kilomètre,
une voiture consomme
50 % de carburant en plus
et pollue quatre fois plus.***

Les responsables locaux sont de plus en plus nombreux à développer des modes de déplacement alternatifs dans les grandes villes françaises. C'est ainsi qu'on voit le tramway revenir en force et qu'apparaissent les bus roulant au gaz naturel véhicule. Alors prenons l'habitude d'utiliser les transports en commun lorsque cela est possible.

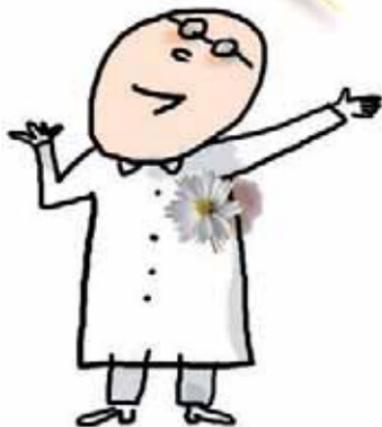
Le covoiturage : juste une question d'organisation. Pour aller tous les jours au même endroit, ça vaut la peine d'essayer. 80% des conducteurs français roulent seuls dans leur voiture. Il suffit d'oser la petite annonce dans votre entreprise.

Un choix à envisager : Acheter une petite voiture pour les déplacements de tous les jours et louer une voiture plus puissante pour partir en vacances.

Et pourquoi pas d'autres façons de se déplacer.

En scooter électrique par exemple : Il ne pollue pas, son autonomie est de 25 à 40 km et son achat donne lieu à une prime de 400€ versée par l'ADEME.

Prendre votre voiture
pour un oui
ou pour un non,
ce ne serait pas un peu
déplacé ?



Depuis plus de 10 ans, Norauto s'engage dans le cadre de son Programme Environnement à :

Développer le système de management environnemental avec la certification ISO 14001 des centres.

Construire et gérer des centres auto durables.

Accueillir les pièces détachées automobiles de ses clients.

Traiter les déchets liés à son activité.

Mobiliser les automobilistes pour une conduite durable.

Depuis près de 15 ans, Norauto s'engage également dans le cadre de son Programme Sécurité Routière à :

Sensibiliser, informer et conseiller les automobilistes pour améliorer leur sécurité.

Proposer des produits d'entretien et d'équipement auto sûrs et fiables, des prestations de qualité réalisées par un personnel qualifié.

Informier et former ses équipes en matière de sécurité routière.

Mettre en place une politique de prévention adaptée pour réduire l'accidentologie dans le cadre des trajets professionnels.

La démarche de certification lancée par Norauto : une volonté de progrès.

Depuis 2003, avec le soutien de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), Norauto a approfondi son action environnementale par une démarche de certification. En 2007, 148 centres ont obtenu cette certification décernée par l'AF AQ. Cette démarche permet à Norauto de :

Contrôler et améliorer en contenu

ses performances environnementales.

Responsabiliser ses collaborateurs

à la qualité environnementale en leur fournissant des outils identifiés, méthodiques et coordonnés entre magasins.

Limiter les risques d'incidents

et les comportements nuisibles à l'environnement.

Assumer ses responsabilités citoyennes

et agir en relation avec l'ensemble de ses interlocuteurs (clients, pouvoirs publics, entreprises locales) pour faire évoluer les comportements en faveur de l'environnement.



À travers sa Fondation, Norauto va plus loin dans son engagement. Des subventions sont versées à des associations dans divers domaines, notamment la conduite citoyenne : financement d'actions telles que pédibus, autopartage, covoiturage, promotion des transports doux... Si vous souhaitez déposer votre projet auprès de la Fondation, consultez www.norauto.fr/fondation.



Qu'est-ce que la norme ISO 14001 ?

Il s'agit d'une norme internationale retranscrite en droit européen puis en droit français. Elle vise à fournir aux entreprises les éléments d'un système de management environnemental efficace.

Le quiz de l'éco-automobiliste averti

1. Selon le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, l'augmentation des températures au XXI^e siècle sera de :

- (a) 1,5 à 6 °C (b) 2,5 à 5 °C (c) 3,5 à 7 °C
-

2. Combien de pays ont ratifié le protocole de Kyoto ?

- (a) 39 (b) 90 (c) 176
-

3. Les réserves de pétrole sont estimées à :

- (a) 50 ans (b) 80 ans (c) 150 ans
-

4. Qu'est-ce qu'une énergie fossile ?

- (a) Une énergie de remplacement
(b) Une énergie qu'on n'utilise plus depuis longtemps
(c) Une énergie qui résulte de la combustion du pétrole, du gaz naturel ou du charbon
-

5. Le GNV c'est :

- (a) un gaz non vendable (b) un gaz naturel véhicule
(c) un gaz neutre pour véhicule
-

6. Sur autoroute, conduire à 120 km/h au lieu de 130 km/h permet de réduire la consommation de plus de :

- (a) 0,5 litre aux 100 km (b) 1 litre aux 100 km (c) 2 litres aux 100 km
-

7. Le gaz carbonique reste dans l'atmosphère pendant :

- (a) 10 ans (b) 50 ans (c) 1 siècle et plus
-

8. La France s'est engagée à diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à :

- (a) 2010 (b) 2030 (c) 2050
-

9. Au-dessous de quel seuil d'émission de CO₂ peut-on percevoir le bonus du Grenelle de l'Environnement lors de l'achat d'un véhicule ?

- (a) 190g CO₂/km (b) 150g CO₂/km (c) 130g CO₂/km

1. (a) - 2. (c) - 3. (a) - 4. (c) - 5. (b) - 6. (b) - 7. (c) - 8. (c) - 9. (c)

Le Défi pour la Terre

Une conduite responsable
pour notre planète
et notre bien-être



DEFI POUR LA TERRE



Les 10 engagements du Défi pour la Terre

Je trie mes déchets
et j'évite les emballages
inutiles.

Je préfère les produits
respectueux de
l'environnement
et j'évite les produits
jetables.

J'éteins les appareils
électriques
au lieu de les laisser
en veille.

Je choisis
des appareils économes
en énergie
(lampes basse
consommation...).

Je préfère
une douche rapide
au bain.

Je ne surchauffe
pas mon logement
et je l'isole
le mieux possible.

J'installe
un chauffe-eau solaire
ou du chauffage
au bois chez moi.

J'utilise
moins la voiture
pour aller travailler,
je fais les petits
déplacements à pied.

Je conduis doucement
et moins vite.

Je préfère
prendre le train
pour mes voyages.

**Chaque écocitoyen représente
une chance
pour notre planète,
n'attendez plus pour agir !**



Ce guide est téléchargeable
sur notre site,
parlez-en autour de vous.



*N°Indigo : 0,12€ TTC/mn depuis un poste fixe

Découvrez les engagements Norauto :
pour la Sécurité Routière
www.norauto.fr/citoyennete/secu-charte.asp
pour l'Environnement
www.norauto.fr/citoyennete/env-certification.asp

Contact : Véronique Henry,
Chargé de mission Environnement Norauto France.

En partenariat avec :



Pour les imprimés publicitaires aussi, Norauto s'engage pour une conduite responsable.
- Nous sélectionnons exclusivement des imprimeurs répondant au label IMPRIM'VERT.
- Nos papiers sont issus de forêts gérées dans le respect du développement durable.
En savoir plus sur nos engagements pour l'environnement : www.norauto.fr

